



ATTESTATION RECYCLAGE 2025

MENREC atteste que, la société BAIES OUEST ST MALO

Lui a confiée le recyclage de : **10.34 TONNES** de menuiseries en fin de vie DU 01.01.2024 AU 31.12.2024

Pour un inventaire comptabilisé de 330 menuiseries.

(Réception de 8T460 sur MENREC 56 et de 1T880 sur VALOREC/MENREC 50)

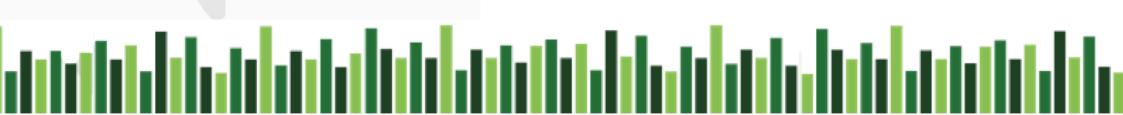
MENREC SAS certifie avoir réalisé :

- La collecte
- Le démantèlement des menuiseries en fin de vie
- Le recyclage en centre de tri spécialisé
- ✓ Participé à une démarche d'économie circulaire

✓ La réutilisation de matières regénérées dans de nouveaux process de fabrication de menuiseries

Adrien BOHELAY

Président MENREC







ROMI Bretagne SAS

112B rue Eugène Pottier - BP 72067 - 35920 RENNES Cedex 02 99 35 01 01 - recyclage@monier-environnement.com Capital 118 040 € - RCS Rennes 639 200 484 - N° TVA FR 25 639 200 484 IBAN FR 76 3000 4001 4600 0271 5651 671 - BIC BNPAFRPPCRN

ATTESTATION DE REPRISE, TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS NON DANGEREUX

Madame, Monsieur,

Nous soussignés, société ROMI Bretagne, 49 rue de la Ville Es Cours à ST MALO, certifions procéder à l'enlèvement et au traitement des déchets recyclables et non recyclables (Déchets Industriels Banals) pour l'année 2024 de la société : BAIE OUEST sur St-Malo.

La quantité de DIB pour l'année 2024 équivaut à 10T020.

Fait à Saint Malo, le 03/04/2025 M. VANHEMS Hervé

